

APPEL À PROJET 2019 EMA ESPACE-GALERIE

EMA Espace-Galerie invite les membres de l'Association des Tourneurs sur Bois du Québec à participer à l'exposition d'été 2019 qui a pour thème : ***Tourneurs sur bois, d'hier à aujourd'hui.***

Nous désirons non seulement voir les produits de nos tourneurs québécois mais aussi des vieux objets/outils/photos liés au métier de tourneur sur bois à travers le temps.

Nous espérons créer une salle d'exposition où les visiteurs en apprendront plus sur ce beau métier.

Des démonstrations durant les fins de semaine sont à prévoir pour les artisans intéressés.

Date de tombée : 15 mars 2019

Date d'exposition : 13 juin au 4 août 2019

Date de montage : 11-12 juin 2019

Date de démontage : 5 août 2019

Information sur les conditions et modalités :

Pièces exposées :

Les pièces exposées doivent être majoritairement disponibles pour la vente.

Coût d'exposition :

- Cotisation pour exposition collective : 300\$ (divisé entre le nombre de participant) et prélèvement de 15% des revenus de la vente d'œuvres par EMA.
 - La cotisation est payable à la signature du contrat par chèque à l'ordre du Regroupement des métiers d'art de la Mauricie « EMA »
 - 85 % des revenus de la vente d'œuvres seront remis à l'artiste/artisan exposant à la fin de la période d'exposition.

NB : Cette cotisation correspond aux coûts des services offerts par les bénévoles du RMAM soit : montage et démontage de l'exposition, vernissage, conception et impression des affiches, publicisation et communication, surveillance pendant les périodes d'ouverture de la boutique

Animation :

EMA espace-galerie se veut un lieu de découverte et de sensibilisation aux métiers d'art. La présence de l'artiste lors du vernissage est importante et recommandée afin qu'il puisse expliquer sa démarche artistique mais aussi son savoir-faire.

Des vieux outils/objets/photos entourant le domaine des tourneurs sur bois est recherché pour accompagner les créations des participants.

La possibilité d'offrir une démonstration dans le cadre du projet d'exposition est un point qui sera particulièrement pris en compte. Un tour Rikon modèle 70-220 VSR, avec mandrin, sera disponible sur place.

Clauses d'engagement

Clauses d'engagement de l'espace EMA:

EMA s'engage à

- Mettre à disposition l'espace pour les expositions.
Les dimensions sont de 17 x 18 pieds. Le plan est disponible sur demande.
- Apporter l'aide nécessaire pour l'installation des œuvres
- Assumer les actions nécessaires à la bonne marche des opérations commerciales, promotionnelles, et du fonctionnement administratif
- Obtenir les permis nécessaires aux diverses activités.
- Établir une programmation des activités

EMA ne prend aucunement la responsabilité des dommages, bris, vol ou perte des œuvres. Seule une assurance responsabilité, tel que stipulé dans le prêt à usage de la bâtisse Maison Hertel de la Fresnière, (entente prise avec la Ville de Trois-Rivières), est en application.

Clauses d'engagement de l'exposant:

L'exposant s'engage à

- Réaliser l'exposition selon le calendrier prévu
- **Participer au montage et au démontage**, selon ses disponibilités
- Exposer des œuvres conformes aux critères de qualité du Regroupement des métiers d'art de la Mauricie
- **Être présent lors du vernissage**, selon ses disponibilités. Il est demandé que l'artiste puisse partager son fichier d'invités, dans un souci d'élargissement de diffusion des activités de L'Espace Galerie de EMA

- Transmettre de façon claire les médiums, formats, prix des œuvres exposées afin de faciliter le référencement lors de l'exposition. Étiqueter et encoder les œuvres selon la charte de la Galerie (GAL – initiales de l'exposant – code).
- Fournir les emballages spécifiques (boîtes, papier-bulles) pour les œuvres vendues
- Respecter les lieux et les règles de bon voisinage avec les autres utilisateurs
- Remettre les lieux dans l'état tel que reçu au début de la période d'exposition et ne faire aucune modification sans préavis (clous, vis, crochets etc.), sujet à détériorer ce lieu patrimonial
- Disposer les éléments de décor de l'exposition de façon à faciliter l'entretien des lieux et le nettoyage du plancher
- Utiliser, dans le montage de l'exposition, uniquement des matériaux autorisés par les services d'incendie de la ville de Trois-Rivières.

Documents à remettre :

- Document ***Dossier de candidature*** complété
- Description du projet d'exposition
- 10 images d'œuvres sur support numérique (Images d'œuvres liées au projet proposé)
- Description des photos
- Démarche artistique
- Curriculum vitae
- Revue de presse

SVP faire parvenir votre demande par courriel au : info@emametiersdart.ca